



Maison Laïcité 12

Maison des Associations

15, Avenue Tarayre

12000 RODEZ

maison.laicite12@gmail.com

www.mudll-aveyron.fr

INFO 2022 - Laïcité 12 - n°3

le 5 septembre 2022

Interventions récentes et à venir :

- ✚ **Le 2 septembre** nous avons participé à l'inauguration du « **TOTEM Laïcité** » réalisé par le collège d'Onet le Château : photo ci-dessous
- ✚ **Les 23 et 24 septembre** nous serons présents au **FORUM des associations** à la salle des fêtes de Rodez et animerons une mini conférence le samedi matin aux alentours de 11h 30: vous pouvez venir nous y rencontrer et mieux, nous aider à tenir le stand :
⇒ **Choisir une tranche horaire et nous faire connaître votre présence par retour de mail**, nous affinerons en suivant notre organisation et vous confirmerons

Vendredi 23 septembre	Samedi 24 septembre
14h à 16h	9h à 11h
16h à 18h	11h à 13h
18h à 20h	13h à 15h
	15h à 17h

- ✚ **Prochaines sessions de formation aux « Valeurs de la République et Laïcité »** : ouvertes entre autre à tous bénévoles d'associations. Nous vous adresserons prochainement les documents d'inscriptions
 - 10 et 11 octobre à Onet le château :
 - 13 et 14 octobre à Millau :
 - 21 et 22 novembre dans le Nord Aveyron :
 - 1^{er} et 2 décembre à Villefranche de Rouergue
- ✚ **Le 8 décembre à 20h30 à l'amphithéâtre des archives départementales de Rodez** nous organisons une conférence animée par **Charles COUTEL** : philosophe, professeur à l'Université d'Artois, directeur de l'Institut d'Etude des Faits Religieux, Vice-président du Comité Laïcité République. **Noter d'ores et déjà cette date dans vos agendas !**

- ✚ Suite à notre Conseil d'administration du 25 aout, nous avons pris contact avec différents maires pour leur proposer la plantation d'un « **arbre de la laïcité** » ainsi qu'avec la direction des services académiques afin de diffuser nos fiches **d'intervention en milieu scolaire**

Autres informations

- ✚ Nous avons reçu une réponse favorable à **notre demande de subvention de fonctionnement auprès du FDVA** Et dans ce cadre nous avons signé un **Contrat d'engagement républicain** » mis en place par la loi du 24 aout 2021 **Les termes de ce contrat doivent être portés à la connaissance des adhérents.** Il stipule 7 engagements

- Respect des lois de la République
- Respect et protection de la liberté de conscience des membres et des tiers
- Liberté des membres
- Egalité et non-discrimination
- Fraternité et prévention de la violence
- Respect de la dignité de la personne humaine
- Respect des symboles de la République

[Décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et approuvant le contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'Etat - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](#)

Pour le bureau de la ML12
Myriam

